

Encore a propos de *parce que*, à la lumière des structures linguistiques de la séquence causale

Angela Ferrari

Université de Genève
Unité de langue et de littérature italiennes

Cet article se propose d'ajouter une autre voix au débat sur la valeur de *parce que* né au sein de l'Unité de linguistique française de Genève à la suite de l'hypothèse proposée par J. Moeschler dans son livre *Modélisation du dialogue* (Paris, Hermès, 1989, pp. 187-205)¹. La particularité de mon analyse est d'attribuer une place privilégiée à la description des structures linguistiques - syntaxiques, prosodiques, sémantiques - dans lesquelles le marqueur se manifeste; sa prétention est de montrer d'une part qu'il est possible de concilier des assumptions présentées dans le débat comme incompatibles et d'autre part que les conséquences qui découlent de ces assumptions n'ont pas lieu d'être.

1. Quelques points de la réflexion sur la valeur de *parce que*

1.1. Le Groupe λ -1 (1975) attribue à *parce que* un emploi d'opérateur et un emploi de connecteur : dans le premier cas, *parce que* relie deux propositions à l'intérieur d'un seul acte de langage; dans le deuxième cas, il connecte deux actes de langage. Cette distinction va de pair avec une variation de la nature de la relation exprimée, qui est - en simplifiant pour le moment - de cause et, respectivement, d'explication (quand elle enchaîne sur le contenu propositionnel) ou de justification (quand elle enchaîne sur l'illocution ou sur l'énonciation). Ainsi, l'exemple :

¹Le débat n'est présenté ici que dans les aspects directement concernés par mon analyse. Pour en avoir une vision exhaustive, il faut encore ajouter à la réaction de Auchlin (1991), à laquelle je me réfère explicitement, la réponse de Moeschler (1991).

(1) Jean ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime¹.

peut recevoir deux lectures : une lecture dans laquelle *parce que* est opérateur et qui peut être représentée à l'aide du schéma suivant :

(1') ASSERTION (NON (CAUSE (Jean aime sa femme, Jean bat sa femme)))

et une lecture dans laquelle *parce que* est connecteur, explicitée par la représentation :

(1'') REFUTATION (Jean bat sa femme) & EXPLICATION (Jean aime sa femme), NON (Jean bat sa femme)².

1.2. Sans nier la pertinence de la distinction entre les deux lectures de (1), Moeschler (1989, 187-205) essaie de préciser la valeur de *parce que* et par là le rapport entre (1') et (1''). Le point de départ de l'analyse consiste dans l'observation que la relation de cause associée à l'emploi d'opérateur persiste aussi dans les cas où le marqueur se manifeste comme connecteur : si l'on dit que Marie est malade et que l'on explique ce jugement en disant qu'elle a trop mangé, on pose en même temps une relation de cause à effet entre les états de choses évoqués; de la même manière, communiquer (1'') revient à établir que "Jean ne bat pas sa femme" est l'effet causal de "Jean aime sa femme". Cette donnée se traduit par l'hypothèse suivante :

(i) d'un point de vue strictement sémantique, le marqueur *parce que* est associé au concept de cause qu'il applique à la proposition qu'il introduit. De ce même point de vue, il instaure donc une relation causale entre les propositions *p* et *q* lors de toute manifestation communicative;

(ii) l'opposition entre "enchaînement sur le contenu propositionnel", "enchaînement sur l'illocution" et "enchaînement sur l'énonciation" a un statut dérivé : elle se concrétise au niveau pragmatique de l'interprétation de la construction causale. Des valeurs telles que l'explication ou la

¹ Les exemples que j'utilise sont dans la majorité des cas empruntés à Moeschler (1989).

² Je reprends ces deux schémas de Moeschler (1989, 188). Ceux-ci ne sont à considérer que comme l'explicitation *non strictement sémantique* des deux interprétations *préférentielles* de (1). 'Non strictement sémantique', parce qu'il n'y a pas d'arguments structurels qui les fondent et parce qu'ils présentent des concepts pragmatiques; 'préférentielles', parce que rien n'interdit que la manifestation d'opérateur de *parce que* dans le cadre d'une négation soit interprétée elle aussi comme une réfutation.

justification sont ainsi des spécifications pragmatiques ultérieures du concept sémantique de cause.

Ces deux points sont complétés par un troisième point qui dans l'optique de Moeschler se révèle nécessaire pour rendre compte d'exemples comme :

- (2) Marie est malade, parce que je ne l'ai pas vue de la journée.
- (3) Il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger.

Si l'on applique - comme on doit le faire si l'on veut être cohérent avec (i) - le schéma CAUSE (q, p) au contenu de ces deux énonciations, on obtient en effet un résultat inconsistante du point de vue référentiel, i.e. que "je n'ai pas vu Marie de la journée" est la cause de "Marie est malade" et que "je n'ai pas envie de faire à manger" est la cause de "il y a du poulet dans le frigo". Le troisième point dit que :

(iii) en cas d'inconsistance référentielle du schéma sémantique, il se produit au niveau pragmatique une inférence invitée qui opère un renversement de la relation causale - CAUSE (p, q); ce qui donne pour (2) :

- (2') CAUSE (Marie est malade, je n'ai pas vue Marie de la journée)

et pour (3) :

- (3') CAUSE (DIRE (il y a du poulet dans le frigo, je n'ai pas envie de faire à manger))

cette configuration comportant le prédicat DIRE, parallèlement à ce qui peut se produire dans le cas où il n'y a pas d'interversion préalable de l'ordre des propositions. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1989), qui la justifie. Sans entrer dans les détails, il faut remarquer en particulier que le renversement de la relation de cause s'avère interprétativement moins coûteux que son maintien, parce que celui-ci provoquerait un "effet énorme au niveau de la mémoire encyclopédique" (Moeschler 1989, 204). Dans un cas particulièrement clair comme :

- (4) Jacques est tombé à mobylette, parce qu'il a le bras dans le plâtre.

il s'agirait par exemple de réévaluer l'implication générale selon laquelle avoir le bras dans le plâtre est nécessairement la conséquence d'un accident (et non pas sa cause).

1.3. Pour Auchlin (1991), le point faible de l'hypothèse de Moeschler réside dans le traitement qu'elle attribue au *parce que* énonciatif ((2) et (3)).

(iv) L'idée selon laquelle le marqueur continue de mettre en relation *p* et *q* dans des exemples tels que (2) manifeste "une insensibilité (...) au fait que l'activité énonciative se prend parfois elle-même pour thème" (Auchlin 1991, 5). S'il est vrai que quand on énonce (2) on ne dit pas que "je n'ai pas vu Marie de la journée" est la cause de "Marie est malade", on ne dit pas non plus le contraire; ce que l'on dit est plutôt :

(2") *Marie est malade, et je te dis que Marie est malade parce que je ne l'ai pas vue de la journée.*

Si l'on choisit même dans ce cas de voir *parce que* associé à une valeur représentationnelle, on est "aveugle" sur une propriété fondamentale du marqueur, qui le caractérise de manière intrinsèque : sa capacité de s'ancrer sur l'activité qui produit la représentation, et non pas à la seule représentation.

(v) L'inférence CAUSE (*p, q*) que Moeschler est obligé d'inviter lors d'une inconsistance du schéma CAUSE (*q, p*) reste d'ailleurs insatisfaisante même si l'on fait abstraction de (iv), et cela pour deux raisons. En particulier parce qu'elle conduit à dire que de (3) l'on infère que le fait d'énoncer qu'il y a du poulet dans le frigo est la cause de l'absence de l'envie de cuisiner : ce qui va à l'encontre de toute intuition. En général parce qu'elle traite une pensée qui n'est qu'interne aux croyances du locuteur comme une pensée communiquée. Bien que pour pouvoir dire (2") il soit nécessaire de croire (2'), ce n'est pas cette assumption que l'on communique : celle-ci n'a en fait pour fonction que d'expliquer pourquoi on peut utiliser *je n'ai pas vu Marie de la journée* pour justifier que l'on croit que Marie est malade.

2. La valeur de *parce que* à la lumière de la structure sémantique des constructions causales

Dans ce qui suit, j'aimerais montrer que la description sémantique des différents types de constructions linguistiques dans lesquels *parce que* peut se manifester apporte une contribution à la réflexion sur la valeur de ce marqueur. Plus précisément, cette analyse va m'amener à maintenir la substance des points (i) et (ii) de l'hypothèse de Moeschler tout en me permettant d'intégrer les observations (iv) et (v) d'Auchlin. A la lumière d'une description fine de la structure linguistique, il s'avère en effet qu'il est possible de traiter la valeur sémantique de *parce que* comme une signification de type représentationnel - CAUSE (q, p) - sans pour autant devoir recourir au renversement pragmatique de la relation ni renoncer à faire de la connexion énonciative une propriété strictement grammaticale.

Cette conclusion - sa nature ainsi que les différents moments de son argumentation - entraîne en outre un ensemble de considérations qui permettent d'une part de dévoiler d'autres aspects intéressants du comportement de *parce que* et d'autre part de préciser la fonction interprétative générale de la structure linguistique d'un énoncé.

L'analyse que je vais présenter s'inscrit dans le cadre d'une recherche qui se propose de définir la spécificité sémantique des constructions qui contiennent une phrase syntaxiquement subordonnée de type adverbial, et d'en évaluer les conséquences sur la caractérisation des 'conjonctions de subordination' et sur la structure du (micro-)texte¹. Les généralisations auxquelles elle conduit ne seront utilisées que dans la mesure où elles se révèlent directement pertinentes pour le problème de sémantique lexicale qu'il s'agit de résoudre. L'image de la structure linguistique des constructions causales qui résultera de l'analyse ne doit donc pas être considérée comme exhaustive : il manque par exemple la description des articulations thème/rhème et topic/comment, celles-ci étant des propriétés qui se révèlent surtout explicatives dans une perspective textuelle.

¹ Il s'agit de ma thèse de doctorat de linguistique italienne élaborée sous la direction du Professeur E. Manzotti.

3. Fonction interprétative et nature de la structure sémantique de l'énoncé

3.1. Dans l'optique de la théorie de la communication proposée par Sperber & Wilson (1989), interpréter un énoncé équivaut à combiner inférentiellement le contenu de celui-ci avec un ensemble d'assumptions contextuelles, et ceci de manière à ce que l'opération soit cohérente avec le principe de pertinence. Ce moment interprétatif, qui est spécifiquement responsable de l'identification des intentions informatives du locuteur, est précédé d'un processus de décodage qui associe au stimulus visuel ou auditif - la manifestation physique de l'énoncé - une (ou plusieurs) *représentation(s) sémantique(s)*, c'est-à-dire une (des) séquence(s) de concepts logiquement structurée(s)¹.

Les représentations sémantiques ne constituent pas l'interprétation des énoncés, même pas dans le cas où la communication est explicite : il s'agit de "structures mentales abstraites qui doivent être enrichies au moyen du processus inférentiel avant de pouvoir représenter une information tant soit peu intéressante" (*ibid.*, 260) du point de vue communicatif. Malgré cela, elles jouent un rôle interprétatif fondamental, parce qu'elles donnent lieu à la première phase du processus inférentiel tout en la contraignant. Elles coïncident en effet avec la prémissse initiale du mouvement : les (premières) assumptions contextuelles qui produiront les conclusions pertinentes vont être activées par rapport aux concepts qui les forment, et ces mêmes concepts, par leur valeur informationnelle et par leur statut logique, peuvent bloquer certaines combinaisons. Dans une optique communicative, les représentations sémantiques sont donc à la fois abstraites et précises. Par exemple, la structure sémantique (simplifiée pour le moment) :

(5) SORTIR (x[+fém; etc.])

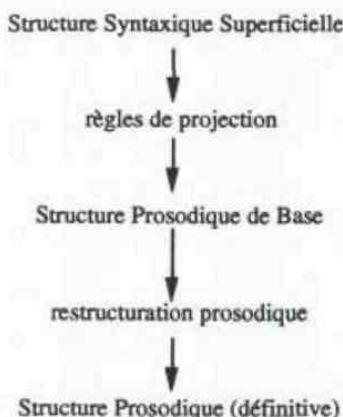
associée à la phrase :

(5') Elle sort.

¹ Pour nommer ce que j'appelle ici 'représentation sémantique', Sperber & Wilson utilisent le terme de 'forme logique'. J'ai choisi la première formule pour deux raisons : parce qu'elle est employée dans les travaux allemands auxquels je me réfère pour la définir et - surtout - parce que la conception que j'en ai ne coïncide pas en tous points avec la conception des deux auteurs (cf. *infra*).

est abstraite en ce sens qu'elle permet d'évoquer des états de choses très différents tels que "Marie est allée danser au Palladium", "la nouvelle revue va bientôt paraître" ou "l'eau déborde de la baignoire", et elle est précise parce que normalement elle ne peut ni se référer à un fait qui s'est vérifié dix ans avant le moment de l'énonciation ni à un événement dont l'agent est désigné par convention avec un lexème de genre masculin.

3.2. La représentation sémantique (*sem*) est un niveau de la structure grammaticale de l'unité linguistique sur laquelle l'énoncé est construit. Etant donné qu'elle est l'*output* du processus de décodage, elle en est plus précisément le dernier. Elle se présente ainsi comme le résultat de la combinaison de la valeur sémantique des formes lexicales qui composent l'énoncé selon les indications données par les structures (morpho-syntaxique et prosodique) de l'unité en jeu. Pour ce qui est de la nature des premières, j'adopte l'hypothèse générative de Chomsky connue comme *Théorie du gouvernement et liage*, quant à la nature des secondes, je suis dans ses grandes lignes le cadre de Nespor & Vogel (1986) :



L'idée est que les propriétés prosodiques post-lexicales pertinentes pour la construction de *sem* sont le résultat de l'application d'une série de règles successives. Les premières - les règles de projection - constituent l'interface entre syntaxe et prosodie et elles donnent lieu à la structure prosodique de base, qui est formée d'une hiérarchie de constituants prosodiques : dans l'ordre, l'énoncé phonologique, le syntagme intonatif, le syntagme phonologique et le mot phonologique. Cette configuration de

base peut subir une restructuration : pour des raisons sémantiques et/ou pragmatiques, elle peut connaître une réorganisation, qui est soumise à un ensemble de restrictions particulières. Il en résulte la structure prosodique définitive de l'unité linguistique : celle-ci constitue le domaine pertinent pour la concrétisation de phénomènes phonologiques tels que par exemple le déplacement d'un accent tonique, l'augmentation/diminution de la durée d'une syllabe, l'effacement d'un phonème, etc.; et c'est encore elle qui contient les indications prosodiques interprétées par la composante sémantique de la grammaire¹.

3.3. La structure sémantique a pour domaine de concrétisation l'énoncé phonologique, i.e. le constituant prosodique maximal de la langue. Combinant les assumptions de Bierwisch (1980), Doherty (1987), Jackendoff (1986) et Pasch (1989), je considère qu'elle s'analyse en une composante propositionnelle et en une composante positionnelle². La première composante coïncide avec l'articulation de concepts qui, combinés inférentiellement avec un ensemble de représentations contextuelles pertinentes, donnent lieu à une proposition, c'est-à-dire à l'image mentale d'un état de choses : c'est ce que je vais appeler le schéma propositionnel de *sem*. Dans la composante positionnelle trouvent leur place les modalisations globales de ce dernier : il s'agit *grossost modo* des indications données par la langue au sujet de la manière dont le locuteur prend en considération l'état de choses qu'il a l'intention d'évoquer. L'analyse - on l'aura remarqué - rappelle de très près la distinction de Bally entre *modus* et *dictum*; elle la dépasse toutefois sur trois points fondamentaux.

(i) La bipartition a tout d'abord un fondement structural, et non seulement conceptuel. Pour qu'une modalisation trouve place dans la

¹ Comme on l'aura observé, le traitement de la composante phonologique proposé par Nespor et Vogel ne coïncide pas avec le traitement que lui attribue Chomsky. Le changement a au moins deux avantages: (i) il permet d'expliquer que les phénomènes phonologiques sont sensibles à des limites prosodiques qui ne coïncident pas nécessairement avec les limites syntaxiques; (ii) en permettant aux règles sémantiques d'avoir un accès direct aux données prosodiques, il rend compte de leur rôle interprétatif fondamental.

² La description que je vais proposer est extrêmement simplifiée, aussi bien dans les données que dans leur argumentation. Encore une fois, le choix est fonction de l'analyse de la subordination causale.

composante positionnelle, il ne suffit pas qu'il s'agisse d'une modalité du point de vue conceptuel : encore faut-il qu'elle soit exprimée d'une manière linguistique déterminée. En général, il ne peut pas s'agir d'une information associée à une forme verbale. Ainsi une évaluation épistémique comme celle de la probabilité fait partie du schéma propositionnel si elle est exprimée par *il est probable que* et du schéma positionnel si elle est exprimée par l'adverbe de phrase *probablement*. Ou encore, la valeur sémantique qui se concrétise interactivement comme une question apparaît dans la composante propositionnelle quand elle est exprimée par une formule performative explicite et dans la composante positionnelle quand elle est exprimée par l'intonation ou par la morpho-syntaxe. L'opposition distributionnelle répond au principe selon lequel toute distinction interne à la représentation sémantique doit se justifier structurellement, et elle est corroborée par le comportement textuel et communicatif différencié des formulations alternatives. D'un point de vue communicatif, le contenu positionnel est par exemple à l'arrière-plan du contenu propositionnel, et en effet seules les modalisations du type *il est probable que* peuvent être présentées comme rhématiques.

(ii) La nature du *modus* est précisée. On considère qu'il est analysé en deux composantes centrales, éventuellement modalisées à leur tour. Il y a tout d'abord une composante appelée *attitude propositionnelle*, qui coïncide avec l'attitude épistémique, déontique, émotionnelle, etc. que le locuteur (typiquement, mais non pas nécessairement) exprime vis-à-vis de la proposition qu'il veut communiquer. Il y a ensuite une composante appelée, en gardant la terminologie de Pasch, *Satzmodus*. Elle est saturée par les indications données par l'intonation et la morpho-syntaxe qui définissent le *Satztypus* de la phrase et elle est de nature cognitive, i.e. elle exprime la position cognitive du locuteur vis-à-vis de l'attitude propositionnelle et de la proposition évoquées. Par exemple, le *Satztypus* interrogatif est transcrit dans la représentation sémantique comme "incapacité de la part du locuteur de faire sienne la proposition qu'il évoque" : de lui attribuer un jugement épistémique quand l'interrogation est globale, d'identifier l'une de ses entités quand l'interrogation est de constituant, etc.; le *Satztypus* déclaratif indique par contre que le locuteur fait sien le jugement épistémique attribué par la langue à la proposition qu'il évoque. Le *Satzmodus* est l'indication sémantique qui, élaborée inférentiellement, se concrétise interactivement comme illocution.

(iii) On attribue à la représentation sémantique une forme logique, c'est-à-dire une structure du type opérateur-terme. Ceci est nécessaire si, avec Sperber et Wilson, l'on considère que l'activité inférentielle dans laquelle elle entre en jeu est une opération formelle, sensible au concept en tant que forme.

En résumé, j'attribue donc à la représentation sémantique d'un énoncé construit sur une phrase syntaxiquement simple la forme :

[SATZMODUS (x, ATT (y, p'))]

p' coïncide avec le schéma propositionnel de *sem*¹, qui est à son tour analysable en entités du type PREDICAT (ARGUMENT); ATT est un opérateur de nature positionnelle (épistémique ou/et autre) dont les arguments sont le schéma propositionnel et une variable individuelle; SATZMODUS, lui aussi un concept de type positionnel, est un opérateur de niveau logico-sémantique supérieur à ATT : il choisit en tant que termes l'unité [ATT (y, p')] et la variable individuelle x. Etant donné que y coïncide normalement avec x, qui coïncide à son tour avec le locuteur, et que la spécification des variables individuelles n'est pas nécessaire à l'analyse qui va suivre, j'adopte la représentation simplifiée :

[SATZMODUS (ATT (p'))]

Le schéma est minimal; cela signifie d'une part que les trois composantes sont nécessaires : s'il n'y a pas d'adverbes tels que *probablement*, *peut-être*, etc., ATT coïncide avec l'attitude épistémique positive du locuteur; cela veut dire d'autre part que dans la représentation sémantique on trouve d'autres informations : tout d'abord aussi bien ATT que SATZMODUS peuvent recevoir une spécification ultérieure; ensuite on y trouve des indications concernant le statut thématique ou rhématique des différents concepts, et d'autres indications encore. Ce qu'elles ont en commun, c'est d'être inscrites dans la langue, de se concrétiser par simple décodage linguistique.

¹ L'apex appliqué à *p* indique qu'en *sem* il n'y a pas de proposition au sens strict du terme, *i.e.* 'l'image mentale d'un état de choses'; mais une articulation conceptuelle abstraite qui devient proposition par inférence contextuelle.

4. Aspects de la structure syntaxico-prosodique des constructions avec subordonnée introduite par *parce que*

Comme l'indique l'architecture esquissée plus haut, pour pouvoir définir la structure sémantique des constructions avec subordonnée causale - ce qui permettra de réfléchir sur la valeur de *parce que*, il faut donc tout d'abord les caractériser du point de vue syntaxique, en déterminer les différentes projections prosodiques de base et identifier les phénomènes de restructuration prosodique linguistiquement pertinents.

4.1. Du point de vue syntaxique, la subordonnée causale peut être considérée comme un syntagme prépositionnel (PP) constitué de la 'Préposition' *parce que* et de l'unité CP sous-catégorisée par P¹. Dans sa relation avec la phrase principale, elle peut se manifester de deux manières différentes : (i) comme constituant indépendant et (ii) comme constituant intégré, adjoint à VP ou à IP. Cette distinction se fonde sur des comportements syntaxiques différenciés, dont je ne vais proposer que les cas représentatifs.

(i) La subordonnée est syntaxiquement autonome par rapport à la principale, i.e. donne lieu à un indicateur syntagmatique indépendant, quand elle ne participe pas des processus syntaxiques majeurs auxquels réagissent positivement les constituants adverbiaux intégrés dans une structure phrasique : parmi ceux-ci figurent le clivage et l'interrogation de constituant (Haegeman 1991²). Ainsi, la causale qui apparaît dans l'exemple :

(6) Il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger.

n'est pas intégrée dans la principale, vu que que l'on ne peut pas dire :

(6') *C'est parce que je n'ai pas envie de faire à manger qu'il y a du poulet dans le frigo.

¹ Pour l'analyse de *parce que* comme 'Préposition', cf. par exemple Radford (1988, 132-137) et Rubattel (1987). Pour l'analyse de la subordonnée comme CP sous-catégorisé par P, cf. Haegeman & Wekker (1984) et Haegeman (1984).

² Dans ce même article, on trouvera des arguments supplémentaires en faveur de l'hypothèse adoptée, ainsi que la discussion et la réfutation successive d'hypothèses concurrentes.

ni considérer (6) comme une réponse adéquate à :

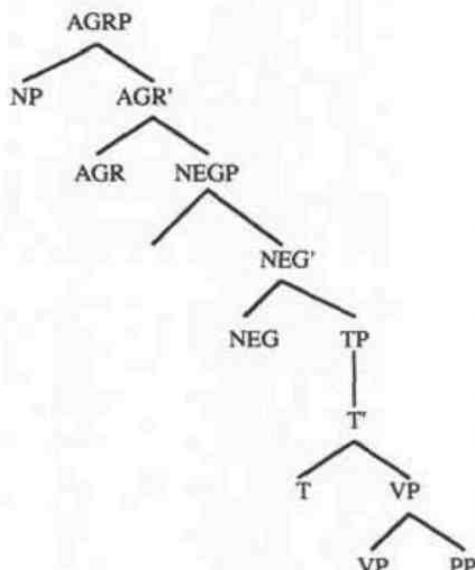
(6") Pourquoi y a-t-il du poulet dans le frigo ?

(ii) De manière spéculaire, la subordonnée qui peut être clivée et interrogée s'intègre dans la principale par adjonction. Le lien se fait au niveau du VP quand elle entre dans la portée de la négation et/ou quand elle n'accepte pas que l'un de ses NP lexicalement réalisés soit coréférentiel avec le NP sujet de la principale :

(7) Jean [ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime]

(8) *Il/Jeani [ne bat pas sa femme parce que Jeani l'aime]

Dans ces cas, il faut en effet que la subordonnée occupe une position qui soit c-commandée par la tête négative de la principale et/ou qui soit c-commandée par le sujet de la principale, parce que le principe C de la *Théorie du gouvernement et liage* dit que l'inacceptabilité de (8) dérive d'une relation de c-commande; et cette position est justement celle obtenue par adjonction à VP, comme le montre la représentation syntagmatique :



qui adopte l'articulation interne du constituant fonctionnel IP argumentée par Belletti (1990)¹. Pour le même type de raisons, quand la subordonnée de cause est caractérisée par les comportements inverses par rapport à ceux illustrés par (7) et (8) :

- (9) Jean [ne bat pas sa femme] parce qu'il l'aime
 (10) Jean; [ne bat pas sa femme] [parce que Jean; aime sa femme]

le lien syntaxique se concrétise au niveau de IP (ou de AGRP si l'on analyse IP). Dans les cas où il n'y a pas de propriétés syntaxiques manifestes qui conduisent à opter pour l'intégration en VP ou en IP, la construction causale admet deux structures concurrentes; c'est alors la prosodie - directement quand la communication est orale et par reconstitution contextuelle quand la communication est écrite - qui permet en principe de faire la discrimination : en particulier (et en simplifiant), on aura la première configuration quand la subordonnée et le prédicat de la principale forment un seul syntagme intonatif qui s'ajoute au syntagme intonatif formé par le sujet de la principale :

- (11) Jean / bat sa femme parce qu'il ne l'aime pas

et la deuxième configuration quand subordonnée et principale constituent deux syntagmes intonatifs distincts :

- (12) Jean bat sa femme / parce qu'il ne l'aime pas

En résumant, les subordonnées causales (PP) peuvent se manifester dans l'un des deux types de configurations syntaxiques suivantes :

- (i) [...CP] [...PP]
 (ii) [...[...[...VP] [...PP] VP] IP] CP]
 [...[...[...VP] IP] [...PP] IP] CP]

A l'intérieur de ce deuxième groupe de Structure-S, il faut ajouter l'articulation syntaxique dans laquelle la subordonnée précède la principale :

¹ De fait, les comportements syntaxiques illustrés par (7) et (8) laissent ouvertes d'autres possibilités d'adjonctions, en particulier toutes celles qui sont inférieures ou égales à TP. Des arguments syntaxiques ultérieurs - que je ne mentionne pas ici - conduisent toutefois à les exclure. Il en va de même pour l'adjonction à IP.

- (13) Elle a trop mangé. Et parce qu'elle a trop mangé, maintenant elle est malade.

L'ordre canonique des mots dans la phrase - le sujet de la principale suit la subordonnée - ainsi que le fait qu'elle ne peut pas être dans la portée de la négation amènent à la considérer comme ajoutée à gauche de IP :

[...[[...PP] [...[...VP] IP] IP]...CP].

4.2. Les deux types fondamentaux de manifestation syntaxique de la causale - intégrée et non intégrée - projettent deux types de configuration prosodique de base différenciés. La distinction met en jeu l'unité prosodique maximale, l'énoncé phonologique.

L'énoncé phonologique (E) est projeté par tout noeud syntaxique 'radical' qui organise la séquence linguistique en jeu, i.e. par tout noeud qui n'est pas dominé par un autre noeud. Etant donné son fondement syntaxique particulier, l'unité E est caractérisée par une autonomie prosodique, et par là grammaticale, maximale. Plus précisément, la séquence phonémique qui la réalise est délimitée par deux pauses grammaticales et, surtout, elle contient nécessairement un constituant intonatif dont la 'tonie'¹ présente la séquence comme grammaticalement conclue, autonome, tout en l'associant à une valeur sémantique minimale qui se concrétise pragmatiquement en un type particulier d'acte linguistique. Il y a trois types de tonie fondamentaux : (a) on reconnaît une tonie descendante, qui se manifeste quand la syllabe tonique est prononcée sur un ton entre moyen et haut, et les syllabes post-toniques sur un ton progressivement plus bas. Elle est utilisée pour formuler des assertions ou des interrogatives de constituant. Chaque variation prosodique de ce schéma de base est associée à des effets sémantico-pragmatiques particuliers : par exemple, si la descente tonale conclusive est précédée par une montée marquée, il s'agira d'une assertion énergique, typiquement utilisée pour contredire ou pour corriger une communication précédente; ou encore, si le ton final est particulièrement bas et la prononciation globale

¹ La tonie d'un syntagme intonatif est constituée par la syllabe tonique du groupe, par les éventuelles syllabes qui la suivent et par les éventuelles syllabes non toniques qui la précédent (Canepari 1985).

de l'énoncé est caractérisée par une force phono-expiratoire marquée, l'assertion devient ordre ou affirmation sarcastique. (b) La tonie peut être aussi ascendante : les syllabes post-toniques sont alors prononcées sur un ton progressivement plus haut par rapport au niveau moyen-haut de la syllabe tonique. C'est la prosodie typique des interrogatives globales. Si la montée tonale est précédée d'une descente nette, la question devient plutôt l'expression d'une surprise, la formulation d'une question explicitement orientée vers une réponse particulière, une réaction interrogative de type écho. (c) On reconnaît, pour terminer, un tonie constante, globalement prononcée sur un ton moyen avec une force phono-expiratoire assez marquée. Elle signale une suspension du discours intentionnellement choisie pour signifier que, même si du point de vue informatif il y a une suite à la communication, on décide pour différentes raisons de ne pas l'expliciter¹.

De la définition syntaxico-prosodique de l'énoncé que je viens de proposer, il découle donc que la construction causale non intégrée donne lieu à deux énoncés phonologiques, tandis que la construction causale intégrée, quel que soit le type d'adjonction, est associée à un unique énoncé phonologique. En effet, dans le premier cas, il y a deux noeuds syntaxiques autonomes et dans le second un seul noeud. L'analyse reçoit d'ailleurs des confirmations prosodiques indépendantes. Tout d'abord, ce n'est que quand la subordonnée est intégrée que la construction accepte un contour intonatif unitaire, i.e. accepte de contenir une seule unité intonative caractérisée par le type de tonie qui marque l'autonomie prosodique et communicative de toute la séquence. Preuve en est par exemple le fait qu'il n'est pas pensable d'interroger globalement une séquence causale non intégrée² et que l'énonciation (6) déjà vue

(6) Il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger,

¹ Cette typologie (simplifiée) des tonies linguistiquement pertinentes se fonde sur Canepari (1985) et, surtout, sur Lepschy (1978).

² Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que toute structure causale intégrée puisse être interrogée. L'intégration syntaxique de la subordonnée est une condition nécessaire pour la possibilité de l'interrogation globale, et non pas nécessaire et suffisante. Il faut que d'autres conditions sémantiques soient satisfaites: il est clair par exemple que si la structure de la phrase est telle qu'elle indique une réfutation, l'interrogation a peu de chances d'être une transformation possible.

ne peut pas être prononcée sans que la tonie de la principale ne présente les propriétés prosodiques qui caractérisent la limite d'énoncé phonologique. Dans ce type de structure, même si avec une vitesse de phonation élevée, la principale et la subordonnée ne sont pas séparées par une véritable cessation de la phonation, il n'en reste pas moins que la tonie de la principale continue à être perçue comme descendante (ce qui indique une conclusion), que la partie finale de la première phrase et la partie initiale de la deuxième ont une durée respectivement majeure et mineure par rapport à ce qui se vérifie quand il n'y a pas de limite d'énoncé (un phénomène qui est à considérer comme une réalisation phonétique alternative de la pause), et que la première syllabe de la causale est prononcée sur le même ton sur lequel est formulé le début de la principale (ce qui suggère qu'une nouvelle unité grammaticalement autonome va commencer; cf. *infra*). Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer intuitivement la prononciation de (6) avec la prononciation de (7) :

- (7) Jean [ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime]

et de (9) :

- (9) Jean [ne bat pas sa femme] parce qu'il l'aime

dans le contexte de la question :

- (9') Pourquoi Jean ne bat-il pas sa femme ?

La deuxième confirmation prosodique de l'analyse énonciative attribuée à l'intégration et à la non-intégration réside dans la constatation que quand la principale et la subordonnée ont des schémas intonatifs associés à des valeurs pragmatiques différentes, par exemple ascendant et descendant :

- (14) Veut-tu m'accompagner au cinéma ce soir ? Parce qu'il y a un bon film au Rex.

les tests syntaxiques conduisent à analyser la séquence comme étant formée de deux phrases indépendantes.

Pour conclure ce point destiné à définir les configurations syntaxico-prosodiques de base de la construction causale, il reste à dire que les différents types d'adjonction ont eux aussi un pendant prosodique. Parce que la distinction n'est pas pertinente pour l'analyse sémantique de

parce que, il suffit ici d'observer que l'ajout à VP est associé à un seul syntagme intonatif, tandis que l'ajout à IP est analysé en deux syntagmes intonatifs.

4.3. Comme il a déjà été suggéré, les configurations prosodiques projetées par la syntaxe peuvent être restructurées, et ceci par rapport à tout constituant. Pour ce qui est de la subordination causale et de son interaction avec la caractérisation de *parce que*, l'aspect déterminant est celui qui concerne la réanalyse interne de l'énoncé phonologique.

L'énoncé phonologique associé à la construction causale intégrée peut être restructuré en deux unités du même type, l'une réalisée par la principale et l'autre par la causale. Le phénomène consiste plus précisément dans la bipartition du contour intonatif original. Ainsi, étant donné le schéma de base :

- (15) [Marie est malade parce qu'elle a trop mangé]E

le locuteur peut décider de le réanalyser de la manière suivante :

- (15') [Marie est malade]E [parce qu'elle a trop mangé]E

en faisant terminer la principale avec une tonie descendante et en prolongeant la pause déterminée par la syntaxe. La configuration prosodique ainsi obtenue est parallèle à celle projetée par la non-intégration syntaxique, avec toutefois une différence qui témoigne de l'origine différente de la fracture énonciative : quand celle-ci se produit basiquement, le début des deux énoncés se réalise sur le même ton; quand celle-ci est le résultat d'une restructuration, l'*incipit* du deuxième énoncé est prononcé sur un ton plus haut et il est légèrement emphatique. Ou encore, un énoncé tel que :

- (16) [Marie est malade parce qu'elle a trop mangé ?]E

peut se transformer en :

- (16') [Marie est malade ?]E [parce qu'elle a trop mangé ?]E

La restructuration énonciative de la construction causale intéresse les subordonnées adjointes à droite de la principale, intégrées en VP ou en IP. Dans le premier cas, il se peut que le processus doive être précédé de certains changements dans l'ordre des mots. Par exemple, si quand il y a

un seul énoncé la négation principale peut opérer sur la phrase dépendante en restant dans sa position canonique - comme en (7) - ou en se trouvant juste avant le marqueur *parce que* :

- (7') [Jean bat sa femme non pas parce qu'il l'aime]E [mais...]E

la première possibilité n'est pas admise quand il y a réanalyse prosodique, car la négation, comme tout élément pourvu d'une portée grammaticale, doit choisir son *focus* à l'intérieur d'une unité de langue.

4.4. Des considérations proposées dans les points précédents - et, du point de vue prosodique, en ce qui concerne le seul énoncé phonologique - il résulte donc que la construction causale peut réaliser l'une des configurations syntaxico-prosodiques suivantes, que je transcris de manière informelle et que j'illustre avec des exemples prototypiques :

- (i) [principale]E [causale synt. non intégrée]E
Il y a du poulet dans le frigo. Parce que j'ai pas envie de faire à manger.
- (ii) [principale + causale adjointe à VP ou à IP (ou vice versa)]E
Jean [ne bat pas sa femme parce qu'il l'aime]
Jean [ne bat pas sa femme] parce qu'il l'aime
Parce qu'il ne l'aime plus, il la bat.
- (iii) [principale]E [causale adjointe à IP ou à VP]E
Jean ne bat pas sa femme. Parce qu'il l'aime
Jean bat sa femme. Non pas parce qu'il l'aime.

A ces trois types fondamentaux de structure syntaxico-prosodique sont associées des représentations sémantiques distinctes, qui permettront d'éclairer la nature sémantique et le fonctionnement de *parce que*.

5. La représentation sémantique de la structure [principale + causale adjointe à VP ou à IP]E, et la valeur sémantique de *parce que*

5.1. Selon l'analyse que j'ai proposée au cours du paragraphe 3, deux énoncés phonologiques construits sur une phrase syntaxiquement simple sont associés à deux unités sémantiques autonomes caractérisées chacune par la présence d'un SATZMODUS autonome :

[SATZMODUS₁ (ATT₁ (p₁'))] [SATZMODUS₂ (ATT₂ (p₂'))]

L'effet sémantique de base produit par l'intégration syntaxico-prosodique de la deuxième phrase est le passage de deux unités sémantiques autonomes à une seule unité ainsi que l'effacement de la composante SATZMODUS₂. En effet, d'une part la construction projette un seul énoncé phonologique, et par conséquent un seul contour intonatif qui se termine avec une tonie qui marque une séquence phonémique comme grammaticalement autonome; et d'autre part la subordonnée n'accepte pas de manière indépendante les propriétés prosodiques qui déterminent par convention un SATZMODUS donné. Il en résulte donc une structure sémantique caractérisée par la présence d'un SATZMODUS qui a la fonction de cadre à l'intérieur duquel s'articulent les autres composantes sémantiques, et qui opère donc sur toute la séquence conceptuelle suivante. Quant à celle-ci, le comportement des adverbes d'attitude épistémique - leur distribution, leur compatibilité vs. incompatibilité - indique qu'elle doit réservé une place à trois composantes autonomes de type ATT : un ATT qui, s'unissant au SATZMODUS, a lui aussi la fonction de cadre et porte sur toute la séquence; un ATT dont le terme est le schéma propositionnel exprimé par la principale; un ATT qui opère sur le schéma propositionnel exprimé par la causale. Cette configuration explique le caractère non contradictoire d'une constellation d'évaluations épistémiques telle que celle que l'on trouve dans l'exemple :

- (17) Peut-être, Marie est (comme tu le sais bien) triste parce que probablement Jean part.

Globalement, la structure [principale + causale adjointe à VP ou à IP]_E est donc associée à la représentation sémantique :

SATZMODUS (ATT₁ [(ATT₂ (p₁')) "parce que" (ATT₃ (p₂'))]),

dans laquelle *parce que* - dont la signification n'est pas encore spécifiée - exprime une relation causale dans le cadre d'un SATZMODUS.

5.2. Etant donné la nature intrinsèquement subordonnante du marqueur, cette représentation devient la représentation de sa valeur basique. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que dans le lexique l'entité P [-CP] *parce que* est associée au concept sémantique de CAUSE, qui met en relation deux unités de la forme [ATT (p')], le tout étant l'objet d'une modalisation

positionnelle. En ce sens, si l'on veut se référer à la terminologie 'classique', *parce que* est donc un opérateur; et ceci à la différence par exemple de la locution *tout compte fait*, qui qualifie l'entité [SATZMODUS (ATT (p'))] et qui se définit par conséquent comme un connecteur. Si SATZMODUS est la valeur sémantique qui se concrétise pragmatiquement en illocution, la connexion se fait en effet à l'intérieur d'un acte linguistique dans le premier cas et au-delà de l'acte linguistique dans le deuxième. Lors de l'interprétation, la qualification de CAUSE est spécifiée en fonction de la nature conceptuelle des entités mises en relation, en devenant par exemple CAUSE MATERIELLE ou RAISON.

Avec Clement (1990), j'attribue à la valeur de *parce que* le statut de rôle sémantique¹. Ce choix est une manière de rendre compte en *sem* de l'un des aspects fondamentaux de la différence entre deux formulations telles que :

- (18) Elle part parce qu'elle est triste.
- (19) La cause de son départ/du fait qu'elle est partie c'est qu'elle est triste.

Cet aspect consiste dans la nature procédurale et, respectivement, représentationnelle du concept de CAUSE. Du point de vue dénotatif, l'énoncé (18) évoque un état de choses du type [PARTIR ($x_{\{fém;..}\})$] accompagné de l'état de choses [TRISTE ($x_{\{fém;..}\})$] qui est qualifié de circonSTANCE causale du premier : le concept de CAUSE a donc ici la fonction de spécifier le statut d'une entité descriptive, ce dont permet de rendre compte la notion de rôle sémantique. Il n'en va pas de même pour l'énoncé (19), qui fait de la causalité une relation représentée, i.e. directement décrite dans son existence : le concept de CAUSE est dans ce cas le prédicat central qui dénote l'état de choses représenté. Le traitement de la signification de *parce que* comme rôle sémantique - sur le fond de l'opposition que je viens de suggérer - est corroboré par son caractère explicatif et par sa plausibilité générale. Ce qu'il explique, c'est le fait que, contrairement à ce qui se passe avec *la cause est que*, la relation exprimée n'a pas d'autonomie informative (*parce que* ne peut pas saturer à lui tout seul un syntagme intonatif et donc constituer une information

¹ Ne s'agissant que de la présentation d'un projet de recherche, l'hypothèse n'est pas argumentée.

autonome, indépendante du terme qualifié)¹ et ne peut pas être communiquativement en relief par rapport à l'entité spécifiée (*parce que* ne permet pas de donner lieu à une formulation comme *ceci en est certainement la cause*, c'est-à-dire à une formulation où le concept de CAUSE épouse l'information rhématique de l'énoncé). Ce qui le rend plausible d'une manière générale, c'est qu'il coïncide avec le traitement sémantique qui s'est révélé particulièrement opératoire par rapport aux prépositions (cf. Bierwisch 1988); or, puisque les conjonctions de subordination sont traitées comme des prépositions, le parallélisme est théoriquement souhaitable : ce qui change est le type d'entité à laquelle est appliqué le concept, et ceci conformément à la variation du schéma de sous-catégorisation P [-NP] vs. P [-CP].

En résumé, du point de vue sémantique *parce que* attribue le rôle sémantique de CAUSE au contenu de la subordonnée [ATT₃(p₂')] en l'intégrant dans le contenu de la principale [ATT₂(p₁)] dans le cadre de la modalisation positionnelle [SATZMODUS-ATT₁]. Si telle est la valeur sémantico-lexicale du marqueur, l'on s'attend à ce qu'elle soit présente au niveau sémantique de toute manifestation communicative et que les différents enrichissements ou spécifications de cette signification soient le produit d'une dérivation interprétative.

6. La représentation sémantique de la structure [principale]_E [causale synt. non intégrée]_E

La construction causale non intégrée du point de vue syntaxique, que j'illustre avec les exemples déjà vus :

- (2) Marie est malade, parce que je ne l'ai pas vue de la journée.
- (3) Il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger.

projette deux énoncés phonologiques. Selon l'analyse que j'ai adoptée ici, sa représentation sémantique est donc constituée de deux unités autonomes pourvues chacune de son propre SATZMODUS. La première, celle

¹ Il est vrai que *parce que* peut constituer à lui seul une réponse (A : *Pourquoi n'est-il pas venu ?* B : *Parce que.*), mais cette manifestation du marqueur ne relève pas du phénomène évoqué, qui se réfère à l'autonomie prosodico-sémantique de *parce que* à l'intérieur du PP dans lequel il apparaît.

associée à la principale, a la structure de la phrase autonome : [SATZMODUS (ATT (p'))]; l'unité qui décrit la causale non intégrée à la forme de la configuration de la structure syntaxico-prosodiquement intégrée, c'est-à-dire (de manière simplifiée) :

SATZMODUS (ATT₁ [(ATT₂ (p₁')), (ATT₃ (p₂'))[CAUSE]])

en se différenciant par rapport à elle quant au statut conceptuel de [ATT₂ (p₁')] et à la stratégie de sa saturation interprétative. Plus précisément, le contenu de [ATT₂ (p₁')] n'est pas défini par décodage mais par inférence : sur la base du principe d'économie interprétative (Sperber & Wilson 1989, 273 ss.), quand - comme en (2) et en (3) - la subordonnée est précédée de la principale, c'est tout naturellement le contenu de cette dernière qui est réutilisé; ceci ne se produit toutefois pas de manière systématique : il se peut que la source informative pertinente soit une communication non verbale, comme dans les cas où, après avoir invité l'interlocuteur à sortir par un geste, on dit :

(20) [parce que cette fois je n'en peux vraiment plus]E

ou encore une implicature de la principale :

(21) [Désormais, il reste tout tranquille chez lui...]E [parce que, quand il avait l'argent, il était tout le temps en train de voyager]E

L'unité p₁' du premier terme de la relation causale se caractérise en outre par définition comme la représentation propositionnelle, comme l'image descriptive, d'une activité cognitive ou communicative. Ainsi, la reformulation sémantico-pragmatique explicite de (2) va être :

(2') Je te dis que Marie est malade. Et je te dis que si je considère que la proposition "Marie est malade" est vraie c'est parce que je ne l'ai pas vue de la journée.

tandis que la paraphrase de (3) sera plutôt :

(3') Je te dis qu'il y a du poulet dans le frigo. Et je te dis que si je rends manifeste le fait qu'il y a du poulet dans le frigo c'est parce que je n'ai pas envie de faire à manger.

Le choix entre la représentation de l'activité cognitive et la représentation de l'activité communicative se fait en fonction de la nature des contenus propositionnels transmis sous la direction du principe de pertinence : ce qui est tout à fait cohérent avec l'assumption selon laquelle p₁' se concrétise par inférence.

L'analyse sémantique que j'attribue à l'unité [causale synt. non intégrée]_E est la conséquence naturelle de la conception de la structure sémantique que j'adopte, et qui veut que celle-ci soit le résultat de la combinaison des propriétés sémantiques des lexèmes selon les indications données par la morpho-syntaxe et la prosodie post-lexicales. (i) La modalisation-cadre SATZMODUS-ATT₁, distincte de celle associée à la principale, est la conséquence sémantique du fait que la subordonnée projette un énoncé phonologique autonome. (ii) L'unité [ATT₂ (p₁')] est due à *parce que*. Comme les propriétés sémantiques des lexèmes qui forment l'énoncé doivent se retrouver en *sem*, le marqueur apporte le concept de CAUSE ainsi que le type d'unités sur lesquelles il opère : telle est en effet la valeur lexicale de *parce que*. (iii) L'autonomie énonciative de la causale entraîne l'apparition de [ATT₂ (p₁')] en tant que type d'unité, et non pas comme unité saturée par décodage linguistique. Cette analyse est cohérente avec l'assumption selon laquelle la structure sémantique sous-détermine l'interprétation effective et découle du fait que l'unité maximale qui peut être globalement décodée est l'énoncé phonologique et qu'il est donc impossible que le premier terme de la relation causale soit défini du point de vue sémantique à partir du matériel linguistique qui constitue la principale. (iv) La non-intégration syntaxique de la subordonnée fait de p₁ l'image mentale d'une activité cognitive ou communicative. Le passage de la dépendance à l'indépendance syntaxique, donc à un degré d'autonomie syntaxique plus élevé, se reflète dans le passage à un niveau logico-cognitif plus élevé; à cause de la nature syntaxico-lexicale de *parce que*, son contenu se manifeste toutefois en *sem* de manière représentationnelle.

Dans l'analyse sémantique que je viens de proposer, *parce que* - on l'aura observé - continue d'établir une relation causale entre entités de type [ATT (p')], exactement comme cela se produit dans la construction causale intégrée. Ce qui change est la nature sémantique globale de la représentation, qui est déterminée par les différences syntaxico-prosodiques relevées.

7. La représentation sémantique de la structure [principale]E [causale adjointe à IP ou à VP]E

La structure causale qui résulte de la restructuration énonciative, illustrée par :

(15') [Marie est malade]E [parce qu'elle a trop mangé]E

combine l'intégration syntaxique de la subordonnée avec son indépendance prosodique. La représentation sémantique de la subordonnée reflète ces deux propriétés structurales. Etant donné qu'elle est associée à un énoncé phonologique autonome et de par la présence de *parce que*, *sem* s'articule comme la représentation de la phrase causale non intégrée du point de vue syntaxique :

SATZMODUS (ATT1 [(ATT2 (p1')), (ATT3 (p2'))[CAUSE]])

Encore une fois, l'unité [ATT2 (p1')] n'est définie que dans son type sémantique et est saturée de manière inférentielle. L'intégration de la subordonnée détermine la nature conceptuelle de p1', qui n'est plus l'image d'une activité cognitive ou communicative, mais l'image de l'objet d'une telle activité. Ce qui fait que la paraphrase sémantico-pragmatique de (15') va être :

(15'') Je te dis que Marie est malade. Et je te dis que si Marie est malade c'est parce qu'elle a trop mangé.

Bien que caractérisée par les propriétés qui dérivent de son indépendance énonciative, la représentation de [causale adjointe à IP ou à VP]E garde donc la spécificité sémantique de l'adjonction en VP ou en IP, c'est-à-dire l'expression de la connexion entre états de choses abstraction faite de l'attitude cognitive et communicative qui porte sur eux. Quant au lien causal, la construction restructurée communique ce que communique la configuration prosodiquement intégrée, avec la différence que ceci se fait en deux moments, par deux actes linguistiques.

8. Retour à la réflexion sur la valeur de *parce que*

8.1. L'analyse que je viens de proposer considère que *parce que* est associé à une valeur sémantico-lexicale de CAUSE qui établit un lien entre deux entités - [ATT (p')] - qui n'ont pas d'autonomie pragmatique

de manière indépendante, et que cette signification de nature représentationnelle apparaît au niveau sémantique de toute manifestation du marqueur. En ceci le traitement de *parce que* rejoint l'hypothèse de Moeschler résumée dans le premier paragraphe. Prenant en considération la nature structurale de la construction causale, l'assumption se concrétise toutefois de manière telle que l'inconsistance référentielle à laquelle se heurte Moeschler n'a pas lieu de subsister et qu'il est possible de faire de la connexion énonciative un phénomène de langue, et non seulement un phénomène pragmatique, comme le souhaite Auchlin.

L'inconsistance référentielle se produirait - je le rappelle - dans des cas comme les suivants :

- (2) Marie est malade, parce que je ne l'ai pas vue de la journée.
- (3) Il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger.

parce que l'on considère que, si *p* est le contenu de la principale et *q* celui de la subordonnée, l'adoption du schéma sémantique CAUSE (*q, p*) oblige à admettre que l'état de choses évoqué par la deuxième est la cause de l'état de choses évoqué par la première, ce qui est effectivement incompatible avec le savoir encyclopédique. Cette conséquence non souhaitée du traitement unifié de *parce que* ne se produit toutefois pas si l'on prend en considération - comme il est correct de le faire - la représentation sémantique d'énoncations telles que (2) et (3). Celle-ci, en effet, ne dit pas que le premier terme de la relation causale coïncide avec la décodification de la principale mais avec une entité de type [ATT (*p'*)] que l'interprétant remplit par inférence. D'ailleurs dans ce cadre, l'inconsistance référentielle n'est pas seulement un problème qui ne se pose pas mais un problème qui ne peut pas se poser par définition. Les unités *p'* et *q'* trouvent leur place dans deux énoncés phonologiques indépendants; or, puisque ce constituant prosodique est l'unité grammaticale maximale, il n'est pas possible d'avoir des relations grammaticales imposées qui en traversent les limites, tout lien de ce type devant se faire par inférence.

La représentation sémantique de l'unité [subordonnée non intégrée] caractérise le premier terme de la relation de cause - en particulier, *p'* - comme l'image d'une activité cognitive ou énonciative. C'est donc déjà dans la structure linguistique que l'on retrouve la trace du fait qu'au niveau pragmatique le marqueur enchaîne sur l'illocution ou sur

l'énonciation. Ceci ne veut toutefois pas dire que ce type de connexion soit inscrit dans la sémantique lexicale de *parce que*, ni qu'en *sem* on retrouve la configuration qui caractérise les marqueurs du type connecteur, c'est-à-dire une relation (directe) entre entités [SATZMODUS (ATT (p'))]. Tout d'abord, il faut en effet observer que la nature particulière du premier terme de la relation causale est une conséquence de la manifestation non intégrée du marqueur : même dans ce cas, *parce que* continue - comme le prévoit sa valeur intrinsèque - d'établir une relation causale entre entités de type propositionnel. En deuxième lieu, le lien avec l'activité cognitive ou énonciative précédente se fait en *sem* de manière indirecte, via l'évocation successive de son image.

8.2. Toujours conformément à l'hypothèse de Moeschler, je considère que le type d'opposition à laquelle se réfère le Groupe λ -1 avec les concepts de *parce que*-opérateur et *parce que*-connecteur n'a de sens qu'au niveau pragmatique de la signification. Encore une fois, la considération de la structure linguistique de la construction causale permet de préciser la portée de l'assumption. Elle indique avant tout que dire de *parce que* qu'il ne peut être connecteur que d'un point de vue pragmatique équivaut à dire que, à la différence de ce qui se passe avec un connecteur intrinsèque comme *tout compte fait*, la connexion entre actes linguistiques qu'il instaure doit être vue comme un effet de sens, parallèlement à ce qui se passe *mutatis mutandis* avec les formules performatives explicites. S'il est vrai que, quand on ordonne avec *je t'ordonne de p*, on évoque l'image de l'acte qu'on accomplit, de la même manière quand on justifie un acte illocutoire ou énonciatif avec *parce que*, on évoque la représentation de l'acte justifié. Même dans son emploi de connecteur, le marqueur garde donc la valeur représentationnelle qui dérive de sa nature basique d'opérateur : ce qui permet d'expliquer quelques-unes de ses manifestations communicatives particulières, comme par exemple le fait que ce n'est qu'avec *parce que*, et non pas avec un véritable connecteur, que l'on peut exprimer un mouvement textuel tel que :

(22) Sors, je t'en prie...Et certainement pas parce que je ne te supporte pas.

où le deuxième énoncé nie la pertinence d'une raison que l'on suppose se voir attribuer; pour que celui-ci soit possible, il faut en effet que la

qualification causale soit l'objet de la réfutation, ce qui ne peut pas se vérifier avec un connecteur à valeur justificative, parce que le connecteur, modalisant l'acte de communication, ne peut pas en même temps en être l'objet. Outre le fait de préciser la nature de l'emploi de connecteur de *parce que*, l'analyse linguistique de la construction causale permet d'en expliciter la stratégie interprétative. Comme l'indique Moeschler et comme je l'ai moi-même admis (cf. § 6), c'est sans autre la présomption de pertinence optimale qui guide le choix ultime de la valeur pragmatique du marqueur; il faut toutefois encore ajouter que celle-ci est soumise à son tour à des limitations importantes imposées par la configuration sémantique de la construction causale. Ainsi, quand il n'y a pas d'adjonction syntaxique de la subordonnée, l'interprétant est obligé de choisir le premier terme de la relation entre l'attitude cognitive du locuteur ou la modalisation interactive de la proposition. Ou encore, quand la subordonnée est syntaxico-prosodiquement intégrée dans la principale, le concept de CAUSE peut devenir relation de cause matérielle ou de raison à conséquence, mais, si l'on entend par justification la relation directe entre un acte linguistique et une énonciation ultérieure, il ne pourra jamais devenir un lien justificatif, parce que la présence d'un seul énoncé phonologique empêche cette dernière concrétisation. Ou, pour finir, s'il est vrai que la subordonnée indépendante du point de vue énonciatif peut soit expliquer un contenu propositionnel soit justifier l'une de ses modalisations, c'est la syntaxe qui détermine le choix, en indiquant la justification quand la causale n'est pas intégrée dans la principale et en indiquant l'explication dans le cas d'ajout à IP ou à VP. Le phénomène que je viens d'illustrer - on l'aura remarqué - est tout à fait cohérent avec l'image du procès interprétatif que j'ai adoptée ici: un énoncé est d'abord décodé, et ensuite élaboré inférentiellement de manière à être cohérent avec le principe de pertinence.

9. Quelques corollaires de l'analyse proposée

En devenant un paramètre constructif pour le débat sur la valeur sémantique de *parce que*, l'analyse linguistique que j'ai proposée ici permet de par sa nature de préciser d'autres aspects de la construction causale, de sa signification ainsi que de la manière d'en rendre compte. En voici quelques-uns, que je ne présente que brièvement.

(i) Comme l'indique le paragraphe 1, l'analyse dite classique de *parce que* associe la portée large et la portée étroite de la négation de la principale avec l'accomplissement de, respectivement, un acte et deux actes linguistiques. A la lumière de l'analyse attribuée à la subordonnée introduite par *parce que*, il s'avère en fait que cette double lecture est acceptée par chacune des deux manifestations du morphème discontinu *ne...pas*. Dans les deux cas, la phrase causale est syntaxiquement intégrée dans la principale - une fois en IP et une fois en VP -, ce qui donne lieu à un seul énoncé phonologique et par conséquent à un seul acte linguistique; les échanges (23) et (24) sont en effet tous les deux acceptables :

- (23) A : Pourquoi Jean ne bat-il pas sa femme ?
 B : Il [ne la bat pas] parce qu'il l'aime.
- (24) A : Pourquoi Jean bat-il sa femme ?
 B : Il [ne la bat pas parce qu'il l'aime] mais parce que...

Dans les deux cas, la configuration de base peut être prosodiquement réanalysée en deux énoncés phonologiques, ce qui se traduit interprétativement par deux actes linguistiques : réfutation et explication de la réfutation quand la négation est limitée à la principale :

- (23') [Jean ne bat pas sa femme]_E [parce qu'il l'aime]_E

assertion et réfutation d'une explication possible dans le cas où le *focus* de la négation est la subordonnée :

- (24') [Jean bat sa femme]_E [non pas parce qu'il l'aime]_E ...

(ii) Dans le cadre d'une réflexion sur la syntaxe des marqueurs interactifs, Rubattel (1987) arrive à une conclusion négative parallèle à celle défendue ici : même dans les cas où il n'est pas prosodiquement intégré dans la principale, *parce que* n'est pas un connecteur au sens strict du terme. Ni l'argument central sur lequel se fonde l'assumption ni la solution alternative proposée ne sont toutefois compatibles avec l'analyse qui résulte de la considération de la structure linguistique de la construction causale. Tout d'abord, nier la fonction de connecteur de *parce que* à travers l'inconsistance de la paraphrase performativement explicite (25') de (25) :

- (25) [Marie est malade] [parce qu'elle a trop mangé]_E
 (25') [Marie est malade] [parce que *je te dis* qu'elle a trop mangé]_E

n'est pas correct. Si c'était un argument probant, on serait en effet obligé d'admettre que le marqueur *par conséquent* n'est pas un connecteur non plus, vu que la formulation :

- (26) [Marie a trop mangé]_E [par conséquent *je te dis* qu'elle est malade]_E

n'est pas meilleure que la version (25') de (25). Or, il y a d'autres arguments décisifs qui conduisent à classifier *par conséquent* comme un connecteur et qu'il serait difficile d'éliminer. Ce qui interdit de traiter *parce que* comme un connecteur ce n'est pas l'inacceptabilité de l'explication [parce que je te dis p] mais le fait que toute version avec une formule performative explicite de ce type de subordonnée oblige à récupérer dans le deuxième énoncé le premier terme propositionnel de la connexion causale - *je te dis qu'elle est malade* parce qu'elle a trop mangé - : une restriction qui, comme le montre la reformulation (26') de (26) :

- (26') Je te dis que Marie a trop mangé. Et je te dis que par conséquent elle est malade.

n'intéresse pas *par conséquent*. Dans l'optique que j'ai adoptée ici, un connecteur est négativement un marqueur associé à une relation qui n'est pas obligée d'avoir comme termes des entités globalement encadrées par l'explicature communicative de la modalisation SATZMODUS; et, positivement, il est un marqueur dont le premier terme se trouve dans une autre unité communicative et dont le deuxième terme va être, en fonction des contenus des énoncés, soit la concrétisation pragmatique de l'unité globale [SATZMODUS (ATT (p'))] soit la concrétisation de [ATT (p')], le SATZMODUS restant à l'extérieur - comme en (26'). Ceci, du point de vue sémantique, donne lieu à l'un des deux schémas suivants :

- (a) [SATZMODUS (ATT (p'))] ["CONN" SATZMODUS (ATT (p'))]
 (b) [SATZMODUS (ATT (p'))] [SATZMODUS "CONN"(ATT (p'))]

Pour Rubattel, une subordonnée causale comme celle illustrée par (25) est associée à un 'semi-acte linguistique', c'est-à-dire à un acte pourvu d'une fonction interactive mais dépourvu d'une fonction illocutoire. Ce concept veut rendre compte du fait que *parce que*, tout en ne qualifiant pas un acte linguistique (cf. le test de la Formule Performative Explicite), pose un lien argumentatif entre le contenu de la subordonnée et un acte linguistique précédent. Si l'on entend par relation

interactive une relation qui de par sa nature intrinsèque traverse les limites de l'acte linguistique, l'analyse qui découle du cadre que j'ai adopté ici conduit au résultat inverse. Par la subordonnée on effectue un acte linguistique à l'intérieur duquel *parce que* connecte deux propositions dont la première est implicite : ce n'est qu'au niveau pragmatique que l'on obtient l'effet d'un lien interactif entre actes. Outre le fait d'avantage un fondement structural non *ad hoc*, cette solution est préférable à la première pour au moins deux raisons : d'abord, elle permet un traitement unifié de *parce que*; ensuite, elle évite de supposer l'existence d'une unité linguistique hybride, qui aurait la fonction interactive qui définit un acte linguistique sans en posséder les propriétés, ou - dans des termes qui exagèrent la portée de l'hypothèse - qui exprimerait une explication sans la communiquer, sans demander à l'interlocuteur d'en prendre acte (étant donné que celle-ci est par définition la fonction de l'illocution).

(iii) Le but à l'arrière-plan des analyses que j'ai proposées dans les points précédents était de montrer des aspects parfois sous-estimés - le type d'intégration syntaxique d'un constituant, la nature des limites prosodiques - de la contribution apportée par la structure linguistique à l'interprétation énonciative. A cet égard, dans le paragraphe 8, j'ai nommé quelques restrictions sur la valeur pragmatique de *parce que* inscrites dans la syntaxe et dans la prosodie de la construction causale. Il convient d'expliquer, pour conclure, que celles-ci ne concernent pas des articulations purement conceptuelles mais des articulations conceptuelles en tant que catégorisées par la langue : ce qui est logique, étant donné la conception de la structure linguistique que j'ai adoptée ici. Plus précisément, le problème est, par le biais d'un exemple, le suivant. Quand la causale *q* coïncide avec la proposition "la voiture de Marie est dans le garage" et la principale *p* coïncide avec la proposition "Marie est chez elle", la construction que l'on choisira de manière préférentielle est celle formée de deux énoncés :

(27) [Marie est chez elle]_E [parce que sa voiture est dans le garage]_E

En effet, *p* et *q* sont d'une nature conceptuelle telle qu'elles suggèrent tout naturellement qu'en les formulant respectivement comme principale et comme subordonnée on veut communiquer une hypothèse et en justifier ensuite la vraisemblance en évoquant un état de choses qui l'appuie par inférence; et c'est un mouvement communicatif de ce type qu'exprime

une structure comme (27), dont la représentation sémantique admet la médiation de l'image d'une opération cognitive. Or, s'il est vrai que, quand principale et causale entretiennent la relation conceptuelle que je viens de décrire, le choix le plus naturel est bi-énonciatif, cela n'empêche pas que dans des cas particuliers l'on puisse opter pour l'intégration prosodique des deux phrases : un échange tel que

- (28) A : Comment peux-tu être si sûr que Marie est chez elle ?
 B : C'est simple. [Elle est chez elle parce que sa voiture n'est pas là]_E

est en effet tout à fait possible. Mais alors, comme le veut la nature sémantique de la construction intégrée, ce que l'on exprime est une relation de raison à conséquence avec présupposition de la conséquence, et non pas une assertion nouvelle soutenue après coup par un argument. En s'exprimant intuitivement, on peut dire qu'il se produit une sorte de généralisation de l'inférence.

Bibliographie

- AUCHLIN A. (1991), "Parce que et l'énonciation : une réponse à J. Moeschler", Genève (non publ.).
- BELLETTI A. (1990), *Generalized Verb Movement : Aspects of Verb Syntax*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- BIERWISCH M. (1980), "Semantic Structure and Illocutionary Force", in SEARLE J.R., KIEFER F. & BIERWISCH M. (eds.), *Speech Act Theory and Pragmatic*, Dordrecht, Reidel, 1-37.
- BIERWISCH M. (1988), "On the Grammar of Local Prepositions", in BIERWISCH M., MOTSCH W. & ZIMMERMANN I. (eds.), *Syntax, Semantik und Lexikon* (= *Studia Grammatica* 24), Akademie-Verlag Berlin, 1-65.
- CANEПARI L. (1985), *Intonazione. Linguistica e paralinguistica*, Napoli, Liguori.
- CHOMSKY N. (1986), *Lectures on Government and Binding : the Pisa Lectures*, 4ème édition, Dordrecht, Foris.
- CLEMENT D. (1990), *Subordinationskonjunktionen im Lexikon*, Présentation d'un projet de recherche, Université de Wuppertal (non publ.).
- DOHERTY M. (1987), *Epistemic Meaning*, Berlin, Springer, trad. de *Epistemische Bedeutung* (= *Studia Grammatica* 25), Berlin, Akademie-Verlag, 1985.

- GROUPE λ -1 (1975), "Car, parce que, puisque", *Revue Romane* 10, 248-280.
- HAEGE MAN L. (1984), "Remarks on Adverbial Clauses and Definite NP-Anaphora", *Linguistic Inquiry* 15/4., 712-715.
- HAEGE MAN L. (1991), "Parenthetical Adverbials: the Radical Orphanage Approach" in SHUJI CHIBA (eds.), *Gendai Eigogaku-no Shosou/Aspects of Present Day English Linguistics*, Tokyo, Kaitakusha, 235-254.
- HAEGE MAN L. & WEKKER H. (1984), "The syntax and interpretation of futurate conditionals in English", *Journal of Linguistics* 20, 45-55.
- JACKENDOFF R. (1986), *Semantics and Cognition*, Cambridge, MIT Press.
- LEPSCHY G. C. (1978), "Appunti sulla intonazione italiana", in LEPSCHY G. C., *Saggi di linguistica italiana*, Bologna, Il Mulino, 127-142.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1991), "Parce que, opérateur ou connecteur?", Genève (non. publ.).
- NESPOR M. & VOGEL I. (1986), *Prosodic Phonology*, Dordrecht, Foris.
- PASCH R. (1989), "Ueberlegungen zum Begriff des Satzmodus", *Linguistische Studien* 193 A, 1-88.
- RADFORD A. (1988), *Transformational Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RUBATTEL C. (1987), "Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques", *Linguisticae Investigationes* 11/2, 379-404.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.